

«La Wallonie ne remplit pas son contrat»

Jean Hindriks, professeur d'économie à l'UCL, critique l'annonce du gouvernement wallon de reporter l'équilibre budgétaire. Pour lui, c'est un manque de volonté et un défaut de solidarité.

ANNAÏS SORÉE

La Wallonie affirme qu'elle ne peut pas atteindre l'équilibre budgétaire avant 2018 au plus tard. Or, l'échéance était fixée à 2016. Ce report se justifie-t-il d'un point de vue économique?

L'équilibre budgétaire est possible en Wallonie. C'est juste une question de volonté. En 2012, la Flandre faisait face à un déficit de 2 milliards. Et pourtant, en 2013, elle est parvenue à l'équilibre budgétaire. Elle s'en est même sortie avec un surplus de 600 millions. Entre 2012 et 2013, elle a donc fait un effort de 2,6 milliards. Elle a fait un effort remarquable. La Wallonie, elle, a un déficit équivalent au surplus de la Flandre, soit 600 millions en 2013.

La taille des budgets est toutefois différente. La Flandre a un budget de l'ordre de 30 milliards. Alors qu'ensemble, la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles avoisinent les 20 milliards...

Oui, et il faut également rappeler que la Flandre a bénéficié du remboursement de KBC (1,7 milliard), qui lui a permis de faire baisser sa dette. Maintenant, elle se trouve avec une dette de 6 milliards. La dette cumulée de la Région wallonne (12 milliards) et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (6 milliards) est, elle,

de 18 milliards. Soit 3 fois la dette flamande. Le taux d'endettement de la Région wallonne est de 100%. Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, la dette représente la moitié de ses recettes. On a quand même un problème d'endettement du côté francophone. La dette wallonne a doublé sur dix ans. Celle de la Fédération Wallonie-Bruxelles a triplé. Alors que la Flandre l'a fait baisser d'un tiers.

Est-ce normal qu'une Région décide elle-même de ne pas respecter la trajectoire budgétaire?

Non, ce n'est pas normal. Il y a défaut de solidarité. La Région wallonne ne remplit pas son contrat alors que la Flandre est irréprochable par rapport au pacte de stabilité. On pointe

l'Europe comme le grand méchant loup mais je rappelle que ceci n'est que le prétexte pour sauvegarder la sécurité sociale et pour garder des marges pour financer les pensions.

Que risque finalement la Région wallonne?

Le risque, c'est de confirmer le discours flamands qui dit que les Francophones ne sont pas fiables. On a un contrat et ils ne le respectent pas. Et les conséquences pourraient être un défaut de solidarité en cascade. Les autres entités pourraient aussi vouloir sortir de la trajectoire budgétaire.

Comment les deux entités francophones peuvent-elles revenir à l'équilibre?

On ne dit pas a priori que tout doit se faire par les dépenses. Pour la Flandre, le retour à l'équilibre s'est fait en un an via deux tiers de recettes et un tiers de dépenses.

Le ministre-président wallon, lui, semble surtout vouloir puiser dans les dépenses...

Les dépenses de la Région wallonne s'élèvent à 7 milliards à peu près. Entre 2002 et 2013, les recettes ont augmenté de 3,18% alors que les dépenses ont augmenté de 3,6%. Les recettes ont donc toujours augmenté moins vite que les dépenses. Mais ce n'est pas nécessaire-

ment un problème de recettes car des recettes qui augmentent à plus de 3%, c'est quand même pas mal. Le problème, il vient surtout des dépenses, qui continuent d'augmenter depuis une dizaine d'années alors que la croissance, elle, n'augmente pas.

Il faudrait donc geler toutes les dépenses?

La Fédération Wallonie-Bruxelles a un budget de 10 milliards. La Région wallonne, de 7 milliards. 600 millions sur 17 milliards, cela représente 3,5%. Ce n'est pas la mer à boire. On pourrait très bien diminuer les dépenses de 1,5% et augmenter les recettes de 2% ou l'inverse. Ou alors on gèle totalement les dépenses au lieu de les laisser augmenter.

Quelles dépenses faudrait-il supprimer?

Les dépenses dans les cabinets sont de l'ordre de 25 millions à la Ré-

gion wallonne. Tout autant à la Fédération Wallonie-Bruxelles. A-t-on besoin de tout cet argent? Les dotations aux provinces? Depuis 2 ans, la Flandre les rabote significativement et réduit le personnel provincial. La dotation à la RTBF représente, elle, 300 millions. Dans le contrat de gestion, il est prévu qu'elle augmente

de 36% sur 10 ans. Est-ce qu'on peut se permettre cela en période de rigueur? Encore un exemple: à l'heure actuelle, il y a une pénurie d'enseignants. Or, il existe un système de départ prématuré à la pension (DPR) à 55 ans pour eux. Trois quarts de leur salaire est alors financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles jusqu'à ce que la personne bascule dans le régime des pensions. On subsidie les enseignants pour qu'ils partent à 55 ans! Est-ce que c'est une dépense logique? Il faut avoir le courage de s'attaquer aux privilèges des enseignants.

Vous estimez que dans ses planifications budgétaires, le gouvernement ne fait pas suffisamment preuve de rigueur?

Quand on regarde les budgets francophones, on ne voit pas qu'on est dans une période de rigueur. Dans les budgets flamands, ça se voit.

Quelle recette le gouvernement pourrait-il envisager?

L'eurovignette est une possibilité. On en parle. Il s'agit de faire participer les gens qui utilisent les infrastructures routières à leur financement. L'entretien des routes et des voiries est un poste budgétaire important.

Défendez-vous aussi un saut d'index?

Prenons l'exemple de l'enseignement. Les dépenses de personnel représentent 5 milliards, soit la moitié du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Si on fait un saut d'index, on évite une augmentation de 2%. C'est pas mal. On pourrait élargir ça à tous les fonctionnaires.

18 milliards €

D'après les calculs de l'économiste, la dette cumulée de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'élève à 18 milliards. C'est trois fois la dette de la Flandre.